

SURMONTER LES DIFFICULTÉS LIÉES À L'ÉVALUATION DES CRÉDITS TRANSFÉRÉS APRÈS ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Étant donné que tous les programmes scolaires et partenariats internationaux sont différentes, la démarche adoptée pour transférer les crédits doit être souple tout en étant uniforme. C'est pourquoi la communication entre les partenaires et une coordination solide dans les établissements sont essentielles. Nous présentons ici sept difficultés souvent rencontrées dans le cadre du processus de transfert de crédits pour la mobilité des étudiants, décrivons les conditions menant à chacune d'entre elles et fournissons des exemples de démarches réussies d'établissements canadiens.

La présente ressource soutient l'évaluation et la mise en place de crédits transférés après études à l'étranger. Il ne s'agit que d'un chapitre de la série du BCEI sur le renforcement des capacités *Évaluation et mise en place du transfert de crédits dans les partenariats de mobilité étudiante : un guide pratique pour les établissements d'enseignement supérieur* dans le cadre de la campagne nationale *Ouvrir les frontières du savoir*.



I. SOUPLESSE DE L'ÉVALUATION DES CRÉDITS FONDÉE SUR DES PRINCIPES SOLIDES D'ACCORD

Dans un monde idéal, tous les cours d'établissements partenaires auraient des descriptions détaillées de leur syllabus dans les langues officielles du Canada. En réalité, c'est rarement le cas. Malgré cette difficulté, un partenariat de mobilité pour les étudiants internationaux a déjà en principe établi que le partenariat sera approprié pour octroyer un transfert de crédits dans les deux sens.

C'est l'établissement, et non l'étudiant, qui devrait porter le risque de l'essai de nouveaux processus de transfert de crédit. Les étudiants qui participent à de nouveaux partenariats d'échange étudiant doivent bénéficier du transfert des crédits selon l'accord de partenariat, même dans les cas où toute l'information sur la formation n'est pas encore consultable.

Tous les étudiants à leur tour doivent être forcés à fournir leurs syllabus et devoirs de formation complets à leur retour afin de faciliter la vérification du transfert des crédits. Cela pourrait s'avérer moins nécessaire à mesure que la qualité sera assurée régulièrement au fil du temps et que des ressources documentant les formations de l'établissement partenaire seront créées.

II. MOMENT DU TRANSFERT DE CRÉDITS

Il est impératif de minimiser le sentiment de risque et d'incertitude dans le processus de transfert de crédits pour les étudiants. Dans l'idéal, les étudiants devraient avoir une bonne idée de leurs options de transfert de crédits avant même de poser leur candidature à une expérience internationale et devraient être en mesure d'obtenir l'approbation préalable de leur transfert de crédits bien avant leur départ. Officialiser ce processus est un investissement qui sera rentable à long terme et qui comprendra de la souplesse et un processus d'urgence en cas de changements inattendus à l'établissement d'accueil. Le document d'approbation préalable peut aussi mentionner les cours recommandés pour l'étudiant à son retour dans son établissement d'attache pour faciliter la planification de sa réinsertion scolaire.

III. TRANSPARENCE QUANT À LA TRANSFÉRABILITÉ DES COURS

Plusieurs établissements rendent leurs listes de transfert de cours largement accessibles aux étudiants, à la fois pour ce qui est de la planification scolaire comme pour le processus de demande et d'approbation préalable des cours. Cela demande à l'établissement d'affecter des ressources à la tenue à jour de ce processus, mais cela aide beaucoup le processus de planification et de décision pour les étudiants et est indicateur d'un fort engagement de la part de l'établissement envers les études à l'étranger.

IV. CONSIGNES ET CORRESPONDANCES DE COURS POUR LE TRANSFERT DE CRÉDITS DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Travailler avec des enseignants informés pour établir les consignes de correspondance de cours peut permettre d'avoir une démarche d'inclusion et systématique au processus de transfert de crédits qui crée un message uniforme pour les étudiants au fil du temps. Les bonnes pratiques générales de la correspondance de cours requièrent un chevauchement de 65-70 % de contenu des cours pour que la correspondance soit approuvée. Autrement, certains établissements fournissent des crédits généraux accompagnés d'une note indiquant que l'étudiant est dispensé d'une formation semblable à son retour dans son pays.

Affecter des crédits même quand le cours n'est pas identique fait partie de la souplesse de cette forme de transfert de crédits. Cela reconnaît que l'établissement et le programme scolaire accordent de la valeur à l'expérience.



V. DÉMARCHES EN CAS DE VALEURS ASYMÉTRIQUES DE CRÉDITS

Il se peut qu'une très bonne correspondance des sujets abordés existe avec une formation partenaire, mais que la valeur des crédits ne s'inscrive pas facilement dans le cadre de travail des crédits de l'établissement. Dans ce cas, il est recommandé de regrouper les cours d'études à l'étranger ou de les séparer selon ce qui convient à la structure de l'établissement d'attache.

Pour la plupart des partenariats européens, les crédits sont affectés en vertu du Système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS). Dans ce processus, deux crédits ECTS équivalent à 1 des crédits utilisés largement dans le système nord-américain. Les cours sont généralement proposés en blocs de 2, 3, 4 ou 5 crédits ECTS. Dans ce cas, il est souvent nécessaire de regrouper des cours aux fins d'équivalence. Ce regroupement se fait généralement puisqu'il y a moins de format standard en Europe pour enseigner les matières. De nombreuses écoles européennes déterminent combien de temps les étudiants devraient prendre pour maîtriser une matière et affectent les heures et crédits en conséquence. En Amérique du Nord, nous commençons par un bloc de temps et remplissons ce temps avec la matière.

Ces complications sont des exemples de raisons pour lesquelles le spécialiste du sujet doit travailler avec le spécialiste du système au bureau international pour que des dispositions raisonnables de transfert de crédits puissent être prises.

EN PRATIQUE : la Thompson Rivers University procure un guide sur le fonctionnement des crédits dans leurs grands pays de destination et recommande que les étudiants se concentrent sur les équivalences de crédits au lieu des équivalences de cours puisque les crédits diffèrent d'établissement en établissement.



EN PRATIQUE : un cours octroyant 2 crédits ECTS en systèmes bancaires européens et un cours à 4 ou 5 crédits ECTS en gestion financière internationale pourraient se traduire en programme nord-américain comme Finances internationales niveau 300, 3 crédits ou Commerce niveau 300, 3 crédits ou Finances 360, la formation sur ces sujets dans le cursus de l'établissement d'attache.

VI. RECONNAISSANCE DE L'EXPÉRIENCE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

En plus du transfert direct de cours, il faudra aussi avoir la reconnaissance qu'une expérience d'études à l'étranger est une expérience utile en elle-même. Certains établissements ont créé une formation d'études à l'étranger, souvent proposée dans un milieu d'apprentissage virtuel pour mieux préparer et aider les étudiants à réfléchir à leur expérience. Cela peut permettre d'avoir un apprentissage plus profond et aider à arrondir les offres scolaires de l'établissement d'accueil.

VII. PRÉREQUIS ET DISPONIBILITÉ DES FORMATIONS AU RETOUR

Parfois, le moment choisi pour l'expérience d'études à l'étranger mettra l'étudiant dans une situation difficile parce qu'un prérequis ou les exigences d'un programme fondamental ne sont proposés que dans un semestre donné. Ces difficultés soulignent l'importance d'avoir des experts en contenu pour non seulement donner des conseils sur le transfert de crédits, mais aussi s'impliquer à la préparation d'une passerelle pour les étudiants sur ce qu'il faut suivre avant et après leurs études à l'étranger. Pour un partenariat robuste, il devrait être possible de créer une passerelle qui ne retarde pas l'obtention du diplôme. Si cela n'est pas possible, il faut le communiquer clairement aux étudiants.

EN PRATIQUE : La University of Alberta propose une formation en ligne sur les perspectives mondiales que les étudiants peuvent suivre quand ils sont à l'étranger en train de vivre une expérience d'études à l'étranger.



EN PRATIQUE : La faculté des systèmes terrestres et alimentaires de la University of British Columbia propose trois formations dans le cadre de son programme de Systèmes de ressources mondiales. La première s'intéresse aux thèmes mondiaux avant l'expérience internationale, la deuxième est un cours virtuel « Sujets mondiaux dans un contexte culturel » que l'étudiant peut suivre pendant une expérience internationale et la dernière formation peut être suivie au retour de l'étudiant. Chaque formation vaut 2 crédits, pour un total de 6 crédits.

RÉSUMÉ

À mesure que les établissements prennent davantage en charge le transfert des crédits dans les zones fonctionnelles pour établir une communication claire et uniforme pour les étudiants, le nombre d'étudiants décidant de faire des études à l'étranger augmentera. La présente ressource a trouvé et fourni des exemples réussis d'établissements canadiens dans ce contexte concernant la transparence, le moment, la souplesse et la clarté des communications pour aider les étudiants à en comprendre le potentiel.

